### Programme et Catégories

9h00 2 km 500 9h30 1000 m 9h45 700 m 9H55 700 m

Course Jeunes: Course Enfants: Course Enfants:

Course Enfants:

Benjamin, Minime (filles et garcons) Poussins, Poussines (filles et garçons) Super Poussines (filles) Super Poussins (Garçons)

10h15 Départ simultané 5 km 500

Course Adultes: 10 km 500 Course Adultes:

de Cadets à Masters 5 de Cadets à Masters 5

















## Récompenses

1 tee-shirt « Foulées des Meulières » & 1 ravitaillement avec une boisson et un petit pain sportif à tous les arrivants.

1 récompense aux 3 premiers de chaque catégorie.

Classements clubs Fertois: 1 coupe pour les 3 premiers clubs.

Challenge Scolaire Fertois: 1 coupe pour chaque établissement participant (voir règlement).



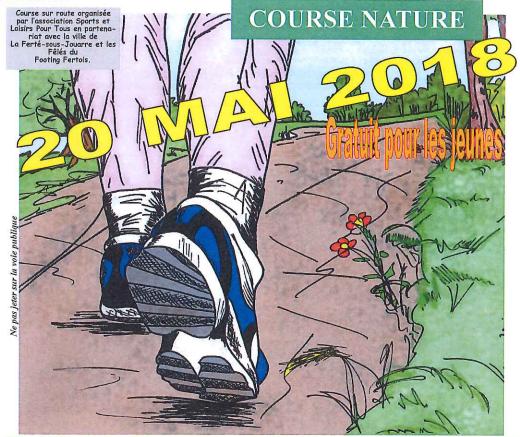
# FOULEES DES MEULIERES





La Ferté-sous-Jouarre





à 9h00 :

de 9h30 à 10h15:

Course jeune Course enfant 2500m

à 10h15 départs simultanés:

Course adulte

700m / 700m / 1000m 10km500

Course adulte 5km500

Inscriptions et renseignements : 17 bis rue de Reuil, 77260 La Ferté-sous-Jouarre Tel: 01 60 22 15 95

Imprimé par nos soins

#### Foulées des Meulières

#### 2<sup>ème</sup> édition - dimanche 20 mai 2018 Bulletin d'inscription

A renvoyer <u>avant</u> le 17 mai

Droits d'engagement:

- Engagement possible sur place au Gymnase des Glacis (avenue de Rebais):
  - → Samedi 19 mai de 14H00 à 16H00.
  - → Dimanche 20 mai à partir de 7H45.

<ul> <li>Courses gratuites pour les jeunes (des catégorie</li> </ul>	s super-poussins à cadets)		
	Tarifs adultes (juniors, espoirs, seniors et masters):		
Avant la date de la course 10,00° pour la co			
<ul> <li>Tarifs réduits pour les inscriptions collectives (</li> </ul>	sauf le jour de la course) :		
- 30% sur les engagements à partir de 10 in	nscrits, jusqu'au 19 mai.		
= = = = = = = = = = = = = = = = = = = =	'Association Sports Loisirs Pour Tous		
	/ET - 17 bis rue de Reuil - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE.		
A adjesser a A.S.L.P.1 W. OLIV	ET - 17 bis fue de Reuit - 7/200 LA PERTE SOUS JOUARRE.		
COVIDER D FOR D 1000	B ***** B *****		
$\underline{COURSE}$ : $\square$ 700m $\square$ 1000m	$\Box 2,500km \ \Box 5,500km \ \Box 10,500km$		
NO 1 1 OI			
N° dossard :	T. CERT		
	Licencié F.F.A.		
*	Club FF Athlétisme :		
IOM :	N°de licence :		
	N° de Pass' running : T		
rénom :	OBLIGATOIRE : joindre la copie de votre licence 2018		
	ODDIONI ONE I Johnare la copie de voire nechec 2010		
nnée de naissance :	MY WO OF HOME		
exe: DF DM Nationalité:	Non Licencié FFA		
exe. Li I Li II Ivanonane,	Tion Dicencie 1.171		
dresse :	OBLIGATOIRE: joindre un certificat		
711			
lile :	médical (ou photocopie certifiée con-		
ode postal :	forme par l'intéressé) de non contre indi-		
éléphone :	cation à la pratique de l'athlétisme en		
ciopiloite ,			
ayé : 🗆 espèces 🗆 chèque n°	compétition, datant de moins d'un an.		
ate et signature : (obligatoire)	0		
**************************************	la giovatura du bullativa vant a avecaisa est est		
	→ la signature du bulletin vaut connaissance et		
	acceptation par le concurrent du règlement de		
	l'épreuve.		
	3444 to 🗚 9605426600 (1945)		
Toute inscription sans année de naissance.	incomplète ou non signée, ne sera pas prise en considération.		

Pour les mineurs, j'autorise mon enfant

à participer aux 2<sup>ème</sup> Foulées des Meulières sous mon entière responsabilité.

Date et signature : (obligatoire)



<u>RENSEIGNEMENTS</u>: 01 60 22 15 95

01 60 22 93 80

#### Règlement des Foulées des Meulières

L'Association Sports Loisirs Pour Tous et le club d'Athlétisme «les Fêlés du Footing Fertois» organisent le dimanche 20 mai 2018 à La Ferté-sous-Jouarre la 2ème édition de la Foulée des Meulières dans le respect des règlements officiels de le Fédération Française d'Athlétisme. Elle est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour être classée par l'organisateur dans le respect du service d'ordre et des signaleurs placés sur le parcours.

 Le Service Médical est assuré par la Croix -Rouge. Ceux-ci peuvent décider de stopper un concurrent en mauvaise condition apparente.

Sécurité: le parcours est à 85% sur des chemins non carrossables et 15% sur rues ou chemins carrossables fermés à la circulation. Les accompagnateurs - suiveurs, animaux et les engins mécaniques sont formellement interdits sur le parcours. La course ne peut pas autoriser le matériel handisport roulant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou un non respect du code de la signalisation mise en place.

Les participants sont sur un parcours nature 5,5 km et 10,5 km, en ce sens ils sont donc en semi autonomie. Les participants s'engagent à posséder le matériel de sécurité imposé et à le présenter à toute réquisition de l'organisateur, durant la totalité de l'épreuve : un téléphone portable en état de fonctionnement et disposer d'un abonnement adapté au pays, un sifflet de sécurité, système d'hydratation non inférieur à 0.51.

- Chaque participant doit présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an.
- Assurances: les organisateurs sont couverts par leur assurance responsabilité civile: MAIF n° 3104089 M.
- Secrétariat, départs et arrivées : gymnase des Glacis 28 avenue de Rebais à La Ferté sous Jouarre.
- Inscriptions: <u>avant le 17 mai</u> par courrier au secrétariat de l'association. <u>Le 19 mai</u> au gymnase de 14h00 à 16h00. <u>Le jour de la course</u> jusqu'à 30mn avant les départs.

Les engagements sans droits d'inscription ne seront pas pris en compte.

Tarif réduit de 30% pour les groupes à partir de 10 engagés sur justificatif du club, sauf le jour de la course.

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

- Droit à l'image: L'association pourra prendre des photos liées à l'évènement et les utiliser dans un cadre de promotion et d'information sur différents supports (site internet, plaquettes, panneau d'affichage, journaux, etc. ...).
- Publications et fichiers informatiques: Les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve ainsi que sur celui de la FFA (conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 11 janvier 1978 les participants en sont informés, et disposent d'un droit d'accès et de rectification).
- Opposition à la publication: Si les participants souhaitent s'opposer à la publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cnil@athle.fr).
- Les dossards sont à retirer aux horaires indiqués sur le lieu d'inscriptions à partir du samedi 19 mai ainsi que le jour de la course.
- Récompenses au fur et à mesure des arrivées, voir détail au verso.
- Vestiaires gratuits et surveillés.
- 1 Ravitaillement,
- Chronométrage et Résultats au fur et à mesure des arrivées.
- Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- Challenge Scolaire Fertois: calcul en fonction du nombre de participants et de leurs classements (cf. règlement spécifique). Inscription impérative avant le mercredi 16 mai.
- Challenge du nombre des clubs Fertois: les 3 associations qui engagent le plus de participants sur l'ensemble des courses seront récompensées. Inscription impérative avant le mercredi 16 mai.

#### CATEGORIES D'AGE FFA 2018 Sur-classement interdit

Master 5	1938 et avant
Master 4	1939 et 1948
Master 3	1949 à 1958
Master 2	1959 à 1968
Master 1	1969 à 1978
Seniors	1979 à 1995
Espoirs	1996 à 1998
Juniors	1999 - 2000
Cadets	2001 - 2002
Minimes	2003 - 2004
Benjamins	2005 - 2006
Poussins	2007 - 2008
Super-Poussins	2009 - 2011

#### Pour venir à LA FERTE-SOUS-JOUARRE :

PAR LA ROUTE :Autoroute A4 (sortie n°18 La Ferté s/s Jouarre) National N 3 Paris-Reims

PAR LA SNCF: Gare de l'Est - Ligne Paris-Strasbourg -